



Un coup de fouet attendu

Le Club des entreprises des 2 Rives est depuis mercredi soir l'interlocuteur des commerçants. C'était le préalable pour envisager l'opération de redynamisation.



ZAC, nouvelle poste, la rue Edmond-Faulat est appelée à changer de physionomie. photo archives D. A. (Andrieux Dominique)

Le commerce de proximité ambarésien fait parler de lui cette semaine. Au lendemain de la séance de Conseil municipal au cours de laquelle les élus votèrent le financement d'une étude de diagnostic et de propositions (« Sud Ouest » de jeudi), le maire a présenté les enjeux de cette opération aux commerçants.

Une trentaine d'entre eux ont assisté mercredi soir, au Pôle Ev@sion, à la signature d'une convention entre la Ville et le Club des entreprises des 2 Rives. Michel Héritié, le maire, expliquait que ce rapprochement est une réponse à « la difficulté d'avoir un interlocuteur représentant le plus grand nombre de commerçants » ainsi qu'à l'impossibilité de ranimer une association.

La constitution d'une entité, même si c'est « une branche commerce de proximité » rattachée au club des entreprises, est essentielle pour porter la démarche que la Ville engage auprès de la CUB et du Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) pour « une prise en compte des difficultés rencontrées par le commerce local ». Nul doute qu'en disant sa volonté de « travailler ensemble », le maire incitait le plus grand nombre possible de commerçants à bâtir un projet porteur pour l'avenir.

Les atouts du club

Dans un premier temps, ces derniers chercheront à en savoir plus sur le Club des entreprises des 2 Rives. Philippe Lassalle Saint-Jean le préside depuis 2004, toujours avec cette conviction que l'on est plus efficace groupé. Ainsi, il rayonne sur les communes de la Communauté de Saint-Loubès, à

Artigues aussi. « Nous fonctionnons plus sur des limites économiques que communales », explique Philippe Lassalle Saint-Jean avant d'énumérer la longue liste d'événements programmés tout au long de l'année ici et là par le club.

Les commerçants ambarésiens, présents mercredi soir au Pôle Ev@sion, sauront expliquer à leurs collègues les avantages que présente le club. Tous devraient faire connaissance d'Anne Cueff, leur première interlocutrice en tant que salariée permanente du club. Philippe Lassalle Saint-Jean insistait sur la diversité des profils des adhérents, les liens que le club entretient avec la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Ce réseau peut s'avérer utile dans des démarches individuelles ou collectives comme cela est le cas avec le projet de redynamiser le commerce de proximité ambarésien.

Début de l'étude en avril

L'appel d'offres pour le prestataire de l'étude sera lancé rapidement, de façon à commencer le travail en avril. Le maire pense disposer du compte rendu en septembre. Il tracera des réponses aux problématiques et des stratégies à plus grande échelle. Une déléguée de la Chambre de commerce a insisté sur la notion de « vision partagée », « un préalable incontournable » pour prétendre percevoir une aide financière. Et d'expliquer : « Collectivité, association de commerçants ou club des entreprises, commerçant, il faut impérativement que les trois partenaires soient d'accord sur le projet. » Des modernisations de vitrines par exemple.

Une question de cohérence impliquant de la méthode vu le nombre de projets immobiliers, voire la rénovation urbaine qui aboutiront ces prochaines années. Michel Héritié évalue la durée de cette opération de redynamisation « sur cinq ans ». « Cela n'exclut pas que d'ici là des décisions puissent être prises pour améliorer des choses. »